



# gestion des déchets alimentaires de la Métropole du Grand Nancy

A compter du **1er janvier 2024**, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage, la Métropole du Grand Nancy proposera diverses solutions, adaptées aux typologies d'habitat, pour trier les **déchets alimentaires**, avec l'objectif de réduire de 15 % ses tonnages annuels de déchets ménagers et assimilés par habitant entre 2010 et 2030 :

- Continuer à favoriser le tri à la source et la valorisation sur site des déchets alimentaires, par le biais du **compostage individuel et partagé**,
- Mettre en place une collecte séparée en apport volontaire suivie d'une valorisation industrielle sous forme de méthanisation ou de compostage.

L'ensemble des habitants du Grand Nancy devrait avoir une solution d'ici la fin du premier semestre 2024, à savoir :

- **pour l'habitat individuel :**  
la solution à privilégier est le **composteur individuel**. 13 000 foyers potentiels sont ciblés. La Métropole continuera d'organiser des livraisons de composteurs lors des distributions de compost.  
Des maîtres-composteurs proposeront des ateliers de sensibilisation aux habitants.  
Des points de collecte seront implantés en complément.
- **pour l'habitat collectif et les zones urbaines :**  
deux solutions, le **compostage partagé** et les **points de collecte**. 60 sites de compostage partagé supplémentaires sont envisagés en 2024 (emplacements négociés avec les mairies). Au total, environ 1 000 points de collecte seront installés d'ici à l'été 2024 en lien avec les communes.
- **pour les producteurs non-ménagers** (collectés par le service public) :  
des points de collecte et des bacs seront mis à disposition.

## chiffres clés (sur le Grand Nancy) :

- 20 000 foyers sont dotés de solutions de compostage à ce jour (soit 20 % de la population),
- on compte aujourd'hui près de 18 000 composteurs individuels, 250 sites de compostage partagés et 800 lombricomposteurs,
- 1 000 points de collecte seront installés d'ici à l'été 2024 en lien avec les communes pour les habitats collectifs et les zones urbaines

## Focus sur une nouvelle expérimentation :

La Métropole du Grand Nancy va prochainement expérimenter un nouveau matériel (**le composteur collecté**) dans 3 quartiers :

- (Kléber/Mouzimpré à Essey-lès-Nancy,
- Clairlieu à Villers-lès-Nancy
- et en Ville-vieille à Nancy (entre le Cours Léopold et la place de la Carrière).

Les habitants pourront déposer leurs déchets compostables dans le composteur collecté du quartier où ils habitent. Une fois plein, un camion collectera les déchets, environ tous les mois.

L'expérimentation vise à vérifier qu'il convient à différentes typologies d'habitat et que les habitants s'approprient son fonctionnement avant d'envisager son éventuel déploiement sur d'autres communes. Elle commencera dans les jours à venir pour une durée de 2 mois.